

**Date de la séance**

Le 21 septembre 2022

**Date de convocation**

Le 15 septembre 2022

**Date de publication**

Le 15 septembre 2022

**Nombre de délégués**

En exercice 34

Présents 26

Procurations 7

Excusé 0

Absent 1

**N° 2022-09-58**

**OBJET :**

**MODIFICATION DU  
NOMBRE DE VICE-  
PRÉSIDENTS ET  
ELECTION D'UN  
NOUVEAU MEMBRE  
DU BUREAU  
COMMUNAUTAIRE**

Le Président certifie  
que la liste des  
délibérations a été  
publiée sur le site  
internet de la  
Communauté de  
Communes Gally-  
Mauldre

Transmis à la Sous-  
Préfecture

Le 27/09/22

Date de publication

Le 27/09/22

Certifié exécutoire  
Le Président

Patrick LOISEL

**L'an deux mille vingt-deux**

Le mercredi 21 septembre, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Joe Dassin de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

**Présents :**

**Commune d'ANDELU :**

**Commune de BAZEMONT :** Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

**Commune de CHAVENAY :** Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

**Commune de CRESPIERES :** Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

**Commune de DAVRON :** Damien GUIBOUT

**Commune de FEUCHEROLLES :** Patrick LOISEL, Katrin VARILLON, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

**Commune d'HERBEVILLE :** Vincent GAY

**Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE :** Nathalie CAHUZAC

**Commune de MAULE :** Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Sylvie BIGAY, Caroline QUINET, Hajer RIVIERE

**Commune de MONTAINVILLE :** Eric MARTIN

**Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE :** Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Christelle BARDEILLE, Jean-Philippe ANTOINE

**Procurations :**

- Olivier RAVENEL à Eric MARTIN
- Jérôme COTIGNY à Myriam BRENAC
- Jean-Christophe SEGUIER à Hervé CAMARD
- William FALCHETTO à Sidonie KARM
- Gilles STUDNIA à Gérard PARFAIT
- Christine CAILLAT à Christelle BARDEILLE
- Axel FAIVRE à Dominique GERBERT

**Absent :** Frédéric MUSILLAMI

**Secrétaire de séance :** Katrin VARILLON

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L5211-10 :

- « Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ».
- « l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze ».

**VU** la délibération N°2021-10-64 du 20 octobre 2021 fixant à 6 le nombre de vice-Présidents de Gally-Mauldre ;

**VU** l'arrêté n°11/2021 du 3 décembre 2021 par lequel le Président a donné délégation de fonction à Monsieur Laurent RICHARD, 1<sup>er</sup> vice-Président, dans les domaines suivants : les affaires générales et financières, les relations institutionnelles extérieures, la gestion du Cinéma Les 2 Scènes et la politique GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations),

**VU** l'arrêté n° 07/2022 du 4 juillet 2022 portant abrogation de délégations à Monsieur Laurent RICHARD, **VU** la lettre de démission de Monsieur Laurent RICHARD, 1<sup>er</sup> vice-Président, adressée au représentant de l'Etat le 12 septembre 2022 et avec effet le 13 septembre 2022 ;

**CONSIDERANT** que sur proposition du Président, il convient de délibérer pour fixer le nombre de vice-Présidents à 5 au lieu de 6 ;

**CONSIDERANT** que les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> vice-Présidents élus le 20 octobre 2021 conservent leur fonction et deviennent respectivement 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vice-Président ;

**CONSIDERANT** que les 4 autres membres du Bureau communautaire élus le 20 octobre 2021 conservent leur fonction ;

**CONSIDERANT** que sur proposition du Président, il convient d'élire un nouveau membre du Bureau communautaire à scrutin secret ;

**CONSIDERANT** l'avis unanime des membres présents rendu par le Bureau communautaire du 6 septembre 2022 et l'avis favorable rendu par la Commission Affaires Générales et Financières, Relations institutionnelles extérieures et politique GEMAPI réunie le 14 septembre 2022,

Après en avoir délibéré à la majorité (9 CONTRE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Sylvie BIGAY, Jean-Christophe SEGUIER, Caroline QUINET, Hajer RIVIERE, William FALCHETTO – 3 ABSTENTIONS : Martine DELORENZI, Adriano BALLARIN, Yves DEKEYREL)

Après avoir désigné Karine DUBOIS et Martine DELORENZI comme assesseurs,

Après avoir élu au scrutin secret le nouveau membre du bureau,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Candidat : Laurent RICHARD

Nombre de bulletins :	33
Bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages exprimés :	33
Majorité absolue :	17
• Pour :	31 voix
• Contre :	0 voix

**Nombre de voix obtenues :** 31

Laurent RICHARD obtient 31 voix au premier tour et est élu membre du bureau.

**1/ Fixe à cinq (5) le nombre des vice-Présidents de la CC Gally-Mauldre,**

**2/ Dit que les autres vice-Présidents et membres du Bureau communautaire de Gally-Mauldre élus le 20 octobre 2021 restent maintenus dans leur fonction,**

**3/ Elit Monsieur Laurent RICHARD membre du Bureau communautaire de Gally-Mauldre,**

**4/ Enonce la composition du Bureau communautaire de Gally-Mauldre :**

- Président : Patrick LOISEL (élu le 20 octobre 2021)
- 1<sup>er</sup> vice-Président : Gilles STUDNIA (élu le 20 octobre 2021)
- 2<sup>ème</sup> vice-Président : Adriano BALLARIN (élu le 20 octobre 2021)
- 3<sup>ème</sup> vice-Président : Myriam BRENAC (élu le 20 octobre 2021)
- 4<sup>ème</sup> vice-Président : Jean-Bernard HETZEL (élu le 20 octobre 2021)
- 5<sup>ème</sup> vice-Président : Nathalie CAHUZAC (élu le 20 octobre 2021)
- Membre du Bureau communautaire : Damien GUIBOUT (élu le 20 octobre 2021)
- Membre du Bureau communautaire : Eric MARTIN (élu le 20 octobre 2021)
- Membre du Bureau communautaire : Vincent GAY (élu le 20 octobre 2021)
- Membre du Bureau communautaire : Olivier RAVENEL (élu le 20 octobre 2021)
- Membre du Bureau communautaire : Laurent RICHARD (élu le 21 septembre 2022)

Pour copie conforme,

Le Président  
Patrick LOISEL

